



**POUR UN PRINTEMPS
DE LA CULTURE**

ÉTATS GÉNÉRAUX TOURNAI
2013 - 2014

SYNTHÈSE DU PROCESSUS
- RESTITUTION DU 25 AVRIL 2014 -

SOMMAIRE

PRÉFACE	4
1. INTRODUCTION	7
LE PROJET DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE	8
QUELQUES CONSTATS SUR LA DYNAMIQUE CULTURELLE	10
QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	12
PAYSAGE DES INSTITUTIONS CULTURELLES ET DU MONDE ASSOCIATIF	14
2. ENJEUX ET FONDEMENTS DES POLITIQUES CULTURELLES	16

3. APERÇU SYNTHÉTIQUE DES HUIT THÉMATIQUES DE DÉBAT ... 21

POLITIQUE JEUNESSE	23
PÔLE MUSÉAL ET PATRIMOINE	25
TOURISME CULTUREL	27
ÉVÉNEMENTIEL	29
SOUTIEN À LA CRÉATION	31
ASSOCIATIF	33
ARCHITECTURE ET URBANISME	35
VILLAGES ET QUARTIERS	37

4. QUATRE SOCLES ET UNE PLATEFORME POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE SOUTENUE PAR LES ACTEURS PARTENAIRES À DIFFÉRENTS NIVEAUX 38

LA MAISON DES ASSOCIATIONS	43
LA FABRIQUE CULTURELLE	44
UN PÔLE MUSÉAL	46
LA MAISON DE LA CULTURE	47
LA PLATEFORME GÉNÉRALE DES POLITIQUES CULTURELLES	48
LES INSTITUTIONS PARTENAIRES	49

5. UNE GOUVERNANCE CULTURELLE 53

6. CONCLUSIONS 57

PRÉFACE

Au lendemain des élections d'octobre 2012, la Ville de Tournai s'engageait à organiser des États Généraux de la Culture, qu'elle nomma « Pour un printemps de la culture ». Cet engagement faisait écho à un certain nombre de réflexions et débats, ainsi que d'espoirs que ne manque jamais de susciter le renouvellement d'une autorité publique. La déclaration de politique communale confirmait cet intérêt en déployant un important volet culturel dans ses perspectives d'avenir. Il faut d'ailleurs souligner cet intérêt comme une première, par l'importance que prend la dimension culturelle dans une déclaration de politique communale. Il faut bien reconnaître, en effet, malgré la qualité patrimoniale et historique de la ville de Tournai, malgré la présence et l'action marquées des institutions culturelles, malgré le foisonnement d'initiatives associatives et le nombre de créateurs et d'artistes, malgré la présence d'institutions d'enseignement artistique... que jamais ces acteurs et opérateurs n'avaient été pris en compte de manière aussi affirmée.

Ambitieux, ce programme répond à des attentes institutionnelles, associatives et artistiques, mais les transcende aussi en marquant clairement la volonté de situer ces initiatives dans le cadre d'un projet de ville, croisant la politique culturelle avec les politiques éducatives, sociales, de jeunesse, touristiques, d'architecture ou encore d'aménagement de l'espace. La dimension culturelle est saisie à la fois dans sa composante de création, de diffusion, de conservation, d'information et d'animation, mais encore dans sa fonction sociale et économique, s'affirmant de la sorte comme une dimension essentielle du développement de la ville et de sa région.

Appuyée de nombreux débats qui ont émaillé ces six mois de travaux comptant plus de 600 participations effectives, cette proposition citoyenne, associative et institutionnelle y puise toute sa légitimité.

À cet effet, que toutes ces personnes trouvent ici nos sincères remerciements pour l'engagement et le temps qu'elles ont consacré à ces États Généraux. Participants, pilotes et co-pilotes des huit thématiques, experts invités, membres du Comité d'accompagnement et agents des services communaux.

Nos vifs remerciements s'adressent également à l'équipe de l'Agence culturelle de Wallonie picarde à qui la Ville a confié la coordination de ces États Généraux. En effet, Culture.Wapi, acteur inséré dans la dynamique du Projet de Territoire porté par le Conseil de développement de la Wallonie picarde, a été choisi en sa qualité d'ingénieur et médiateur culturel territorial ayant une connaissance des acteurs culturels du territoire tous secteurs confondus et une vision décloisonnée de la culture. N'étant pas un opérateur de première ligne, elle offrait aussi l'avantage de sa neutralité pour mener à bien cette mission de coordination des États Généraux et contribuer à faire de Tournai un territoire de projets en lien avec des projets de territoires au-delà des limites de la ville et de la région.

Enfin, nos remerciements vont aussi à Notélé, partenaire associé à cette démarche. Le suivi et l'investissement de ses équipes durant les rencontres, la captation de conférences et les différents reportages réalisés au cours de ces six mois ainsi que les « capsules » produites à l'occasion du dépôt de cette synthèse parlent souvent plus que des textes. La télévision locale et communautaire affirme de la sorte sa mission et sa position essentielle comme opérateur culturel local et régional.

Si l'ensemble de cette proposition puise dans les débats publics ; dans les échanges avec les opérateurs culturels ; dans les réunions rassemblant pilotes et co-pilotes qui ont avalisé la synthèse intermédiaire et le canevas de proposition ; dans les différentes rencontres avec les autorités communales et l'Échevin de la culture ; c'est aussi une traduction et une mise en forme réalisée par le Commissaire des États Généraux de la Culture qui, à ce titre, en assume la responsabilité.

C'est dès lors avec plaisir et fierté que ces opérateurs et citoyens livrent ce projet, confiant leurs attentes et espoirs aux autorités communales, qui auront pour tâche d'opérer les choix, à court, moyen et long termes qui feront de Tournai et de sa région un véritable vivier culturel régional qui rayonnera bien au-delà de ses frontières.

Michel Guérin, commissaire des États Généraux de la Culture

1.

INTRODUCTION

1. LE PROJET DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE

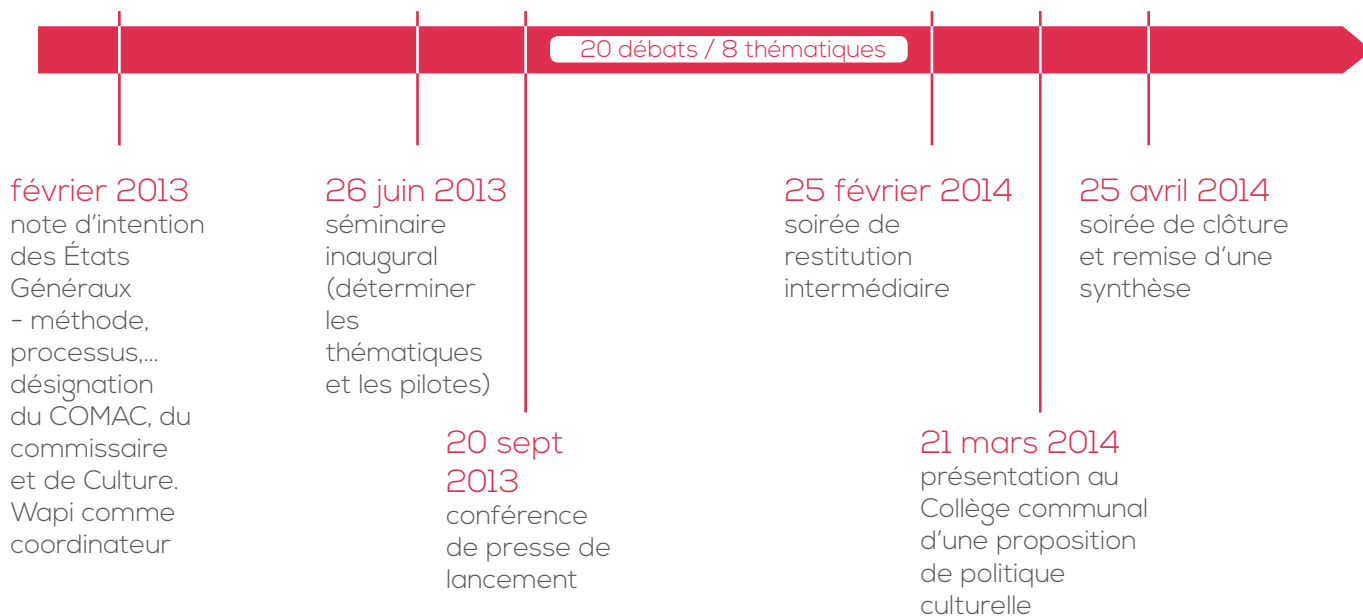
PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIE

Parce qu'une politique culturelle est aussi une politique de développement qui ne peut se mettre en œuvre que si les citoyens et les groupes contribuent à la définir, l'objectif du processus « Pour un Printemps de la Culture » était d'associer aux débats toutes les personnes, associations, institutions, collectifs et groupes engagés ou citoyens intéressés par la culture. Si l'avis de l'expert était souhaitable, il ne s'agissait pas de transformer ces États généraux en débats d'experts. Toute proposition était recevable, l'objectif n'étant pas nécessairement d'aboutir à un consensus. Pour mettre en œuvre ce processus, la Ville de Tournai a installé un Comité d'accompagnement de ces États Généraux de la Culture (EGCTy), confiant au directeur de l'Observatoire des Politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles le Commissariat des EGCTy et à Culture.Wapi leur opérationnalisation.

Entre septembre 2013 et janvier 2014, les États Généraux de la Culture ont compté plus de 600 participations au travers d'une vingtaine de réunions organisées en 8 thématiques¹ reliées entre elles par quelques axes transversaux :

- Une ville de l'accessibilité, de la participation et de la citoyenneté ...
- Une ville qui articule ses politiques : culturelles, sociales, éducatives, environnementales...
- Une ville créative et attractive, une économie culturelle
- Une ville « connectée », « interconnectée » et communicative
- Une ville qui rayonne, en Wallonie Picarde, en Eurométropole et au-delà...

1. Jeunesse, Musées & Patrimoine, Vie associative & Maison des associations, Villages & Quartiers, Soutien à la création, Culture & Tourisme, Urbanisme & Architecture, Événementiel. Ces thématiques ont été formulées à partir de l'analyse de la Déclaration de politique communale (DPC), validées dans le cadre d'un séminaire organisé au Negundo en juin 2013 et par le Comité d'accompagnement des EGCTy en juillet 2013.



PILOTAGE DES DÉBATS

Réunis en séminaire inaugural en juin 2013, des pilotes et co-pilotes, bénévoles, ont assuré l'animation des groupes thématiques de travail selon une méthode qui suggérait d'abord de s'emparer de la question en établissant au besoin un cadastre des acteurs et opérateurs, en se documentant (visites, consultations d'experts, conférences, ...) pour produire une réflexion et formuler des propositions à court, moyen et long terme. Ces attentes et réflexions ont par la suite été interrogées et reformulées par les mêmes groupes sur un axe qui se déclinait en vision, finalités, enjeux, objectifs stratégiques, priorités d'actions et moyens opérationnels.

Plusieurs modes de participation étaient prévus pour ces États Généraux, soit :

- Des débats publics organisés dans l'entité de Tournai, pilotés par des acteurs culturels bénévoles.
- Un site Internet dédié permettant de suivre l'avancée des travaux des groupes thématiques et de déposer des contributions.
- Les institutions, notamment d'enseignement, et associations avaient le loisir d'organiser en leur sein un débat sur des intérêts particuliers et soumettre le fruit de leurs réflexions par courriel.

2. QUELQUES CONSTATS SUR LA DYNAMIQUE CULTURELLE

DE NOMBREUX ACTEURS : Sur le plan culturel, Tournai bénéficie de la présence sur son territoire de nombreux acteurs et opérateurs culturels dont le dynamisme, la créativité et le rayonnement sont largement appréciés et reconnus. Ce creuset créatif, institutionnel et associatif, a permis l'émergence et l'affirmation sur le plan local, régional, transfrontalier, voire international, d'initiatives originales qui s'adressent aujourd'hui à des publics de plus en plus larges. L'offre culturelle à Tournai peut être considérée comme quantitativement importante, tenant compte de la dimension moyenne de la ville. Elle est variée dans ses propositions esthétiques et touche à l'excellence pour un certain nombre d'entre elles.

UNE DYNAMIQUE ÉCLATÉE : Toutefois, ce foisonnement d'initiatives dans lequel s'entrecroisent ces différents acteurs et opérateurs ne dégage pas une image d'ensemble sur le plan culturel. Chacun développe une politique qui lui est propre et, bien qu'autour de « l'événement » se nouent des partenariats ponctuels qui rassemblent plusieurs grands opérateurs, institutionnels ou associatifs, la représentation générale sur le plan local reste fragmentée. Elle se donne à lire comme une addition d'initiatives plutôt que constitutive d'une politique culturelle construite et articulée. Cette absence d'intégration et de vision générale débouche sur un manque de lisibilité, voire d'efficacité (pas de vision commune, pas d'objectifs communs, pas d'appréciation partagée de résultats).

UNE INSATISFACTION GÉNÉRALEMENT PARTAGÉE par le monde associatif dans son rapport aux services administratifs de la Ville : pas d'interlocuteurs, un suivi des demandes qui manque de rigueur, pas toujours de procédure claire... Ces acteurs, isolés, regrettent également le manque de vision générale ayant souvent l'impression de « faire des choses », contribuant positivement à l'image de la ville, sa notoriété, son attractivité, sans pour autant être reconnus en retour.

LES OPÉRATEURS CULTURELS sont nombreux à Tournai. À côté des 314 associations culturelles recensées, on relève encore les institutions suivantes : Musées (11), dont 7 musées communaux, 2 musées de la Fédération Wallonie-Bruxelles et 2 musées attachés aux institutions religieuses ; Organisations et mouvements de jeunesse (13) ; Maisons de jeunes (2) ; Centre d'information pour jeunes (1) et Centre d'hébergement pour jeunes (1) ; Organisations d'éducation permanente (13) et Centres d'expression et de créativité (3) ; Lecture publique et autres bibliothèques (16) ; Librairies labellisées par la FWB (4) et Archives de l'État (1) ; Télévision locale et communautaire (1). Parmi celles-ci, la Maison de la culture (MCT) joue un rôle particulier. Bien qu'elle prenne place dans un plus vaste ensemble d'institutions culturelles, c'est pour bon nombre de Tournaisiens, l'institution qui, au travers de sa politique de diffusion et de communication, symbolise et semble concentrer « la culture » à Tournai. Régulièrement citée dans une partie des débats thématiques (Jeunesse, Villages & Quartiers, Associatif, Soutien aux artistes, notamment), les constats et représentations sont partagés. Davantage orientée sur la diffusion et l'organisation de l'événement, elle ne serait pas assez attentive à cet environnement culturel institutionnel et associatif, préférant une politique sélective (souvent perçue comme une forme d'élitisme) à l'émergence des talents locaux et au soutien associatif. Depuis longtemps déjà, l'institution s'est orientée sur l'excellence artistique, notamment au travers d'une importante politique de programmation, reléguant en second plan les objectifs décrets de démocratisation de la culture, d'accessibilité et de démocratie culturelle. Disposant d'une importante infrastructure qui fera bientôt l'objet d'une profonde rénovation, elle assure cependant une position majeure en Wallonie picarde et son statut de Centre culturel transfrontalier l'amène à conduire et organiser l'action culturelle bien au-delà des limites de la ville. La mise en œuvre du nouveau décret sur les Centres culturels constituera une véritable opportunité pour reconsidérer ses missions dans le cadre d'une politique culturelle plus globale à Tournai. Souhaitant rester présente sur tous les axes, soit, assurer une politique de diffusion, de création, de soutien aux associations, d'expression et de créativité ainsi que de rester partenaire de l'événement (Piste aux Espoirs, Rencontres Inattendues, Ramdam Festival, etc.), cette proposition positionne la Maison de la culture comme l'un des pôles de la politique culturelle, et non plus le seul, reposant sur la qualité de ses choix esthétiques et sa force de rayonnement. Comme pour les autres pôles qui seront proposés, le succès de cette politique culturelle globale dépendra de leurs capacités à établir des liens renforcés et les coopérations nécessaires dans la poursuite d'objectifs partagés.

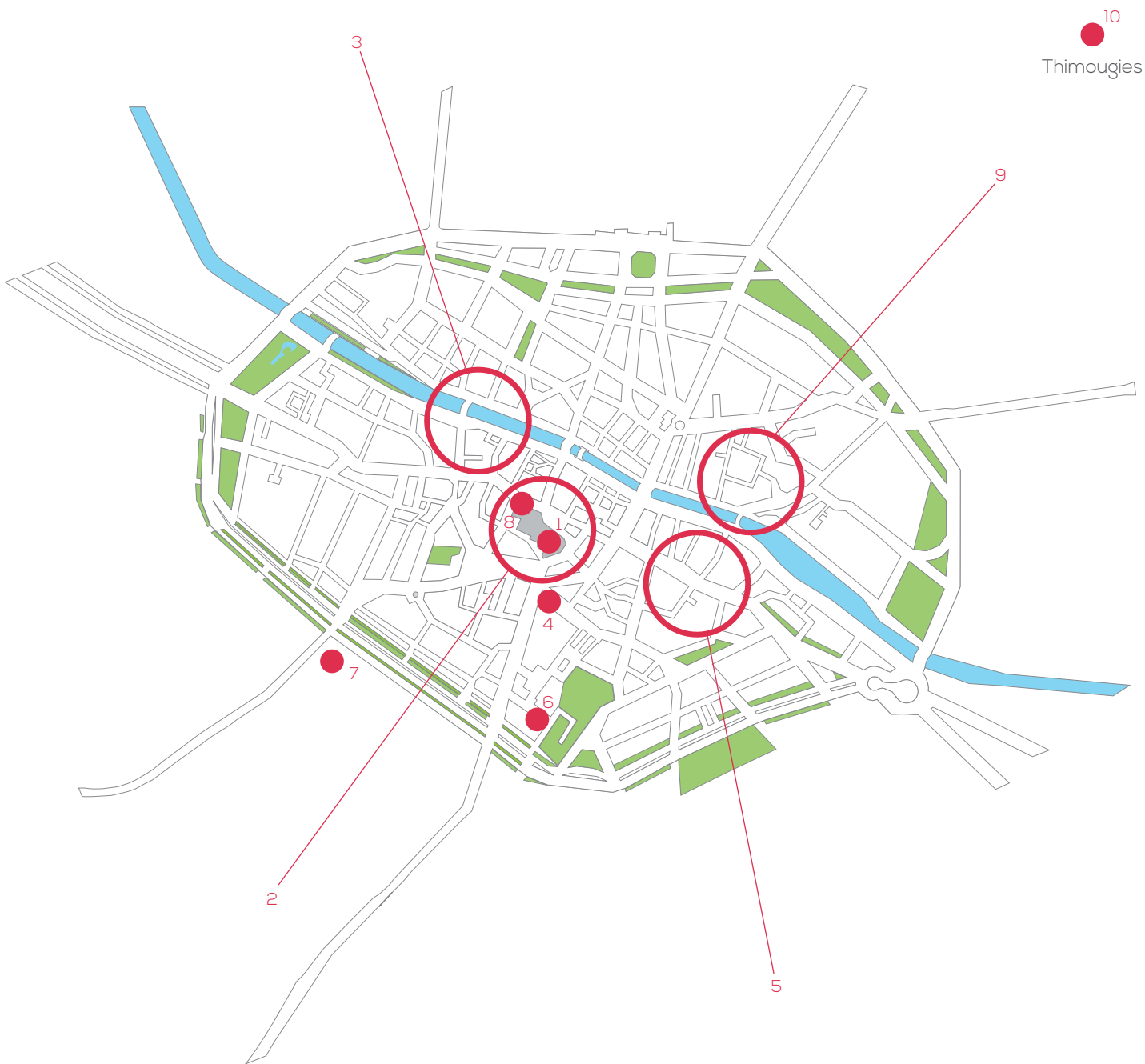
3. QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Ville historique par excellence, Tournai ville est d'abord marquée par son passé dont témoignent les nombreux bâtiments et édifices civils, militaires et religieux. Pour ne reprendre que quelques exemples, la Cathédrale et le Beffroi – aujourd'hui repris dans la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO –, ainsi que le musée des Beaux-Arts – seul musée jamais dessiné par Victor Horta – illustrent cet important patrimoine qui forme l'un des pôles majeurs de la politique culturelle à développer. Tournai, ville de taille moyenne (69773 habitants au 01/01/14 – Source : Service population ville de Tournai), est aussi une ville « verte », caractérisée par ses 29 villages dans lesquels vivent la moitié de ses habitants. De vraies dynamiques culturelles sont à l'œuvre dans ces villages, dynamiques organisées par le monde associatif autour de la rencontre, le patrimoine rural ou industriel et le potentiel paysager qu'ils offrent.

En observant les mouvements de populations entre 2008 et 2014, cette répartition ville-villages se maintient globalement, les départs d'habitants (+ de 6% à St-Maur, Marquain et Maulde) étant compensés par une augmentation dans d'autres villages (+ de 10% à Warchin, Thimougies et Béclers). Tant sur le plan démographique que socio-économique, les principaux paramètres présentent des caractéristiques pratiquement identiques aux moyennes de la Région Wallonne.

Tournai bouge...

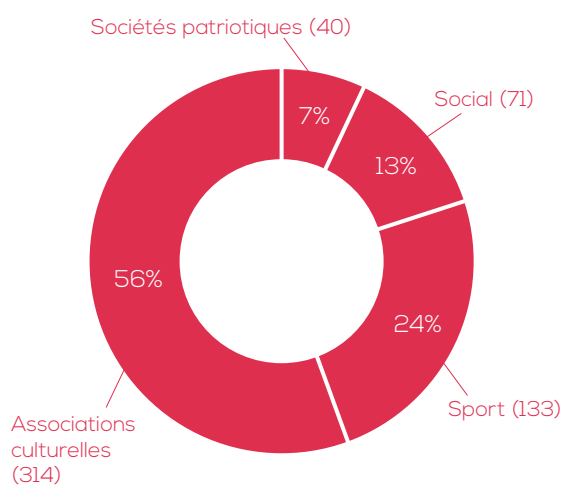
Qu'il s'agisse de préservation et de mise en valeur du patrimoine, de politique touristique, de conversion et réaffectation de grands ensemble fonciers ou de préoccupations écologiques, énergétiques et de mobilité douce, Tournai est et sera confrontée à de profonds changements. Des chantiers en cours ou en projet témoignent de cette effervescence : qu'il s'agisse des travaux emblématiques de rénovation de la Cathédrale (1) et du quartier qui l'entoure (2), de l'aménagement des quais (3), ou encore des interventions en cours ou projetées au Conservatoire (4), dans le quartier St-Piat (Cherquefosse) (5), au Musée des Beaux-Arts (6), à la Maison de la culture (7), à la Maison des Anciens Prêtres (Pôle muséal) (8) ou encore l'implantation de la Faculté d'Architecture dans le quartier St-Jean (9), et, pour les villages, la rénovation du Moulin de Thimougies (10), l'ensemble de ces projets sont, par essence, des espaces structurants pour la dynamique culturelle.



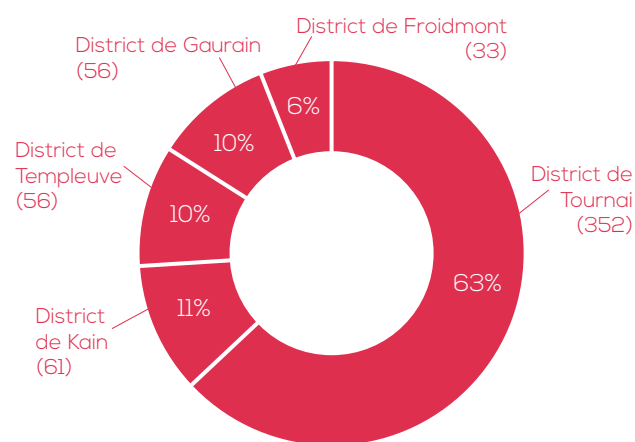
10
Thimougies

4. PAYSAGE DES INSTITUTIONS CULTURELLES ET DU MONDE ASSOCIATIF

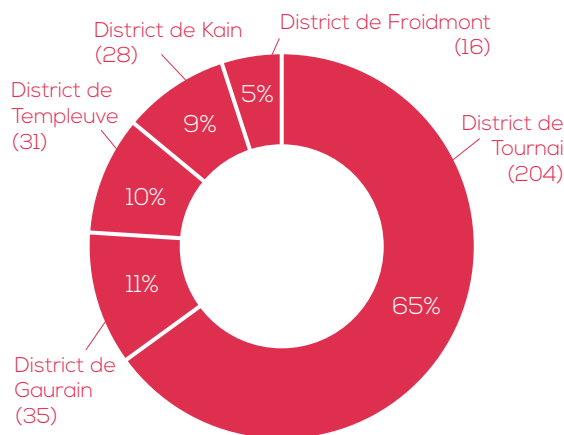
ASSOCIATIONS
TOURNAISIENNES (558)*



RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS
PAR DISTRICT (558)*



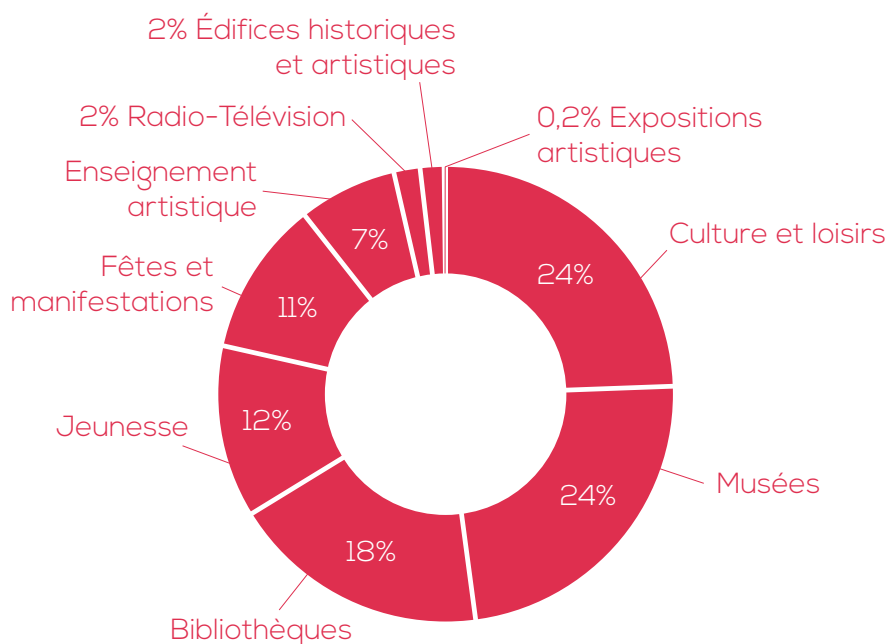
RÉPARTITION DES 314 ASSOCIATIONS
CULTURELLES PAR DISTRICT*



* graphiques basés sur l'état des lieux des associations tournaisiennes recensées dans le cadre du groupe de travail thématique « Associatif » piloté par Marjorie Bonnet et Anne Bierna (dernière mise à jour le 12/2013).

BUDGETS CULTURELS 2013 - VILLE DE TOURNAI

source : Ville de Tournai



INTITULÉS	MONTANTS
Culture et loisirs (Maison de la culture, harmonies & fanfares,...)	1.871.420,00 €
Musées	1.798.370,00 €
Bibliothèques (Réseau de lecture publique, librairies labelisées,...)	1.408.081,00 €
Jeunesse (accueil extrascolaire, associations de jeunesse, conseil consultatif des jeunes, plaines de jeux,...)	940.565,00 €
Fêtes et manifestations	832.065,00 €
Enseignement artistique (Conservatoire, Académie des Beaux-Arts jour et soir,...)	537.972,00 €
Radio-Télévision (cotisation Notélé, télédistribution,...)	134.214,00 €
Édifices historiques et artistiques	127.288,00 €
Expositions artistiques	14.000,00 €
Total	7.663.975,00€

Soit 109,84€ investis par habitant en 2013.

Soit 8,39% du budget total de la Ville alloué à la culture.

ENJEUX 2.
ET
FONDEMENTS
DES
POLITIQUES
CULTURELLES

À l'instar d'autres villes en Fédération Wallonie-Bruxelles et plus largement en Europe, se confirme l'intérêt que portent les autorités locales à se doter d'une politique culturelle. Diverses motivations animent cet intérêt. Économique d'abord, au travers, notamment, du concept à la mode de « ville créative » qui suppose que le bouillonnement créatif des villes est le moteur de leur croissance économique. Soit, de manière plus ordinaire, en jouant la carte de l'attractivité (notamment touristique) et de la distinction pour se démarquer des villes concurrentes. Plus fondamentalement, elle peut s'inscrire dans une perspective de citoyenneté, de démocratisation et de participation culturelles. Ces dernières notions, au fondement des politiques culturelles, légitiment l'action publique en matière de culture. Plus récemment encore, émergeait la notion de l'exercice des « droits culturels » sur lequel s'appuie désormais le nouveau décret sur les centres culturels.

Imaginer une politique culturelle à Tournai emprunte nécessairement à ces deux dimensions. C'est d'une part, le projet d'y voir se déployer une politique culturelle d'émancipation et d'épanouissement qui réponde aux aspirations de la population. Dans son entièreté. En ce sens, l'action culturelle n'est pas qu'une offre de consommation, elle est aussi dispositif de proximité, de participation et d'expression. À cet effet, nous empruntons quelques définitions¹ pour situer le propos, distinguant la « ville culturelle » de la « culture de la ville et des villages ». L'ambition du « Printemps de la culture » est de relier ces deux dimensions. La première regroupe des institutions qui se caractérisent plutôt par l'offre (diffusion, expositions, patrimoine, festivals ...) et constitue la composante visible de l'image culturelle que la ville donne d'elle-même. La « culture de la ville et des villages » est la culture telle qu'elle se produit dans les quartiers et les villages. Ici, l'accent porte davantage sur le processus, la proximité, l'entre-soi, la rencontre entre habitants. C'est plus une culture « par » les gens que « pour » les gens. Elle se caractérise souvent par des formes d'organisation alternatives et le travail en réseau. Elle se développe sur un mode qui peut croiser l'intervention artistique, l'engagement social et la réflexion sur l'espace public. Cette culture recherche de nouvelles formes et de nouveaux lieux en réaction souvent aux pratiques existantes.

Partant des réflexions menées dans les groupes de travail, l'aspiration citoyenne en termes de finalités culturelles tend fondamentalement à voir se développer une culture qui contribue à l'épanouissement de l'individu et des groupes, une culture de la convivialité et du bien vivre ensemble, une culture de la solidarité qui fait, du bonheur partagé entre citoyens, le facteur clé de l'attractivité : **« La politique culturelle transcende les clivages et le bonheur devient un facteur d'attractivité aussi bien pour le touriste extérieur que l'investisseur potentiel ».**

« La politique culturelle tournaisienne vise le bien vivre ensemble. L'épanouissement de la population est une valeur essentielle et le projet de ville doit répondre à cette aspiration. Tous les habitants ont la capacité de se faire entendre, de transformer ou de conserver l'espace dans lequel ils vivent en participant à la décision... »

« Tournai, une ville où il fait bon vivre, dans ses quartiers, dans ses villages dynamiques et chaleureux avec un patrimoine naturel et bâti aux richesses inattendues animées par des événements de qualité ; des moments rares et uniques qui émaillent la vie de la cité et qui la font rayonner. »

« Tournai, ville d'art, d'histoire et de création prend soin de ses artistes et de sa jeunesse créative. La ville est un espace convivial de rencontres et d'échanges où tous les projets sont possibles ; de la création contemporaine à l'audace architecturale. »

Cette conception de la culture, fortement ancrée dans la démocratie culturelle, suppose, avant l'enjeu de rayonnement et d'attractivité, une attention prioritaire à la population, à son expression et à ses créatifs. À côté des institutions traditionnelles de diffusion, elle souhaite un renforcement de la politique culturelle et artistique auprès des citoyens, dans les quartiers et les villages. Elle souhaite préserver et développer une capacité d'innovation et d'initiative en matière de création pour de nouveaux projets, prenant en compte toutes les formes culturelles et mouvements artistiques, dans une égalité de traitement entre les styles.

Ouverte aux sciences et techniques, aux expressions de la pensée, la politique culturelle est aussi un levier essentiel dans l'accès aux savoirs et dans l'organisation de la vie sociale. La volonté de s'adresser au plus grand nombre, et notamment aux personnes les plus éloignées de la culture, avec une attention portée aux publics précarisés figure également dans les priorités de cette politique culturelle.

Ces finalités n'excluent pas la dimension économique de la culture. Les artistes et créatifs souhaitent développer des filières en économie culturelle. Ils en vivent et contribuent de la sorte au développement local et régional. À ce titre, la politique culturelle s'inscrit dans un continuum reliant étroitement l'épanouissement, l'expression, la créativité de la population, la création artistique, le rayonnement, l'attractivité et le développement régional.

Dans la foulée des « Assises du développement culturel territorial » (ADCT) initiées par la Ministre de la Culture, Fadila Laanan, en 2011, constatant notamment le cloisonnement de l'action culturelle, et pour faire face à l'enjeu d'une action concertée qui s'adresse à l'ensemble de la population, le territoire se présente comme un horizon possible de recomposition des politiques culturelles. Le développement culturel territorial devient un élément clé du dispositif dans lequel le territoire, les populations, les coopérations entre opérateurs culturels, la gouvernance et le développement en constituent les notions centrales. Cette proposition s'inscrit dans cette perspective, proposant de positionner la ville de Tournai au cœur de la formulation d'une politique culturelle qui développe les alliances avec les autres politiques de la Ville (sociales, éducatives, économiques, touristiques, ...).

1. Annick de Ville et Guido Minne, Ville culturelle et culture urbaine, in « Culture et Citoyenneté », FWB, 2002

Les pages qui suivent reprennent les principales conclusions et propositions des huit thématiques soumises au débat. Elles sont le résultat de plusieurs réunions par thématique, d'organisation de conférences invitant des experts ou encore de visites effectuées dans des projets similaires mis en œuvre dans d'autres villes, en Fédération Wallonie-Bruxelles, en Flandre ou encore dans le Nord-Pas-de-Calais¹.

1. Les rapports de réunion, de visites et le listing complet de ces propositions sont en ligne sur le site printempsculturetournai.be

3.

APERÇU

SYNTHÉTIQUE

DES HUIT

THÉMATIQUES

DE DÉBAT

« POLITIQUE JEUNESSE » : LES JEUNES S'EXPRIMENT : ILS DONNENT DE LA VOIX !

Les moins de 30 ans représentent 34,33% de la population tournaisienne (soit ± 24.000 personnes). À cette frange importante de la population, il faut ajouter ceux qui se déplacent à Tournai pour y suivre un enseignement et ceux qui y viennent pour leurs loisirs. La thématique « jeunesse » concerne donc deux types d'usagers de la ville et formule des propositions en termes d'équipements culturels, de sécurité, de mobilité...

Deux formes majeures de contributions ont été recueillies dans le cadre des États Généraux de la Culture : via les associations et institutions qui ont en charge la Jeunesse (Collectif des acteurs jeunesse de Tournai) et les jeunes « auto-organisés ». Un groupe de 6.000 membres, «Tournai : Les jeunes donnent de la voix », s'est exprimé sur Facebook et a organisé une journée de rencontres et débats avec des responsables institutionnels et représentants politiques de la Ville. La synthèse des constats et propositions qui suivent mixent ces deux contributions.

PRINCIPAUX CONSTATS

- Les jeunes Tournaisiens souhaitent s'investir dans la vie de la cité, mais n'identifient pas ou peu d'interlocuteurs qui peuvent les entendre.
- Les institutions culturelles sont parfois désseparées par l'évolution constante (et rapide) des centres d'intérêts et des modes de communication utilisés par les jeunes.
- Les jeunes demandent des lieux d'expression artistique nouveaux ou mieux adaptés ainsi que des lieux de loisirs et de rencontres.
- Le mode de dialogue avec la jeunesse peut passer par les réseaux sociaux (nouvelle forme de communauté), mais ne remplace pas les rencontres physiques.
- Les infrastructures culturelles actuelles devraient renouveler en partie leur offre et leur communication en fonction des publics.
- Tournai gagnerait à s'appuyer davantage sur ses écoles supérieures artistiques en les valorisant dans une filière artistique.

AXE I : Favoriser l'expression individuelle et collective au centre-ville et dans les villages

- Créer des lieux d'expressions nouveaux
- Aménager les espaces publics pour en faire des espaces de rencontre et de sociabilité
- Installer une relation de dialogue avec la « jeunesse »
- Mettre en place une politique d'aide aux jeunes créatifs

AXE II : Redynamiser les infrastructures culturelles

- Renouveler (rajeunir) le public des institutions culturelles traditionnelles par une diversification de l'offre, intéresser les jeunes à l'administration de ces institutions
- Développer des politiques d'accessibilité (offre, tarifs, ...)

AXE III : Assurer les conditions propices à la rencontre

- Améliorer le sentiment de sécurité des lieux de sociabilité
- Améliorer la mobilité (centre ville et villages) par l'usage des transports collectifs et sensibiliser à l'usage de ce type transport

AXE IV : Développer une filière artistique à Tournai

- Favoriser l'épanouissement des jeunes par le développement de filières artistiques
- Développer une filière artistique à Tournai à partir des écoles d'Arts

PRINCIPALES PROPOSITIONS

- Disposer d'une salle de concert et de lieux de répétitions
- Aménager les parcs publics pour en faire des lieux de rencontres avec des équipements sportifs collectifs
- Promouvoir les événements auprès de la jeunesse par l'intermédiaire de « médiateurs culturels » au sein des écoles
- S'assurer de la sécurité des pistes cyclables et mettre en place un système de « Vélib' » à Tournai
- Reconnaître et soutenir des lieux de création pour les jeunes
- Créer un site Web ou une application mobile pour organiser le covoiturage à destination des villages de l'entité...
- ...

« PÔLE MUSÉAL ET PATRIMOINE » : PRÉPARER UN RASSEMBLEMENT DES COLLECTIONS DÈS AUJOURD'HUI POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET À L'HORIZON 2025.

Passionnées, parfois contradictoires, les discussions sur l'évolution du secteur muséal tournaisien ont pris place autant lors des débats et conférences publiques que dans la presse quotidienne. Un constat majeur prédomine : la Ville de Tournai doit assumer un déficit de plusieurs centaines de milliers d'euros chaque année pour entretenir 7 musées alors que le nombre de visiteurs n'est pas significatif. Constituer une équipe scientifique, rassembler des collections, se séparer de certains bâtiments et définir le projet de « Pôle Muséal » qui s'installera à l'Hôtel des Anciens Prêtres et l'ancienne bibliothèque, émerge comme solution pour améliorer la situation. Une véritable promotion des contenus muséaux devra être mise en œuvre pour être à la hauteur du statut de ville touristique et patrimoniale revendiquée par Tournai.

PRINCIPAUX CONSTATS

- L'offre muséale n'est pas ou plus adaptée à la réalité tournaisienne (trop de structures, pas assez de visiteurs et/ou pas assez de moyens). Il faut oser faire des choix pour assurer la viabilité du secteur à court et long terme.
- La scénographie, l'accueil et l'animation des musées actuels sont à revoir et concevoir dans un ensemble.
- Une meilleure coordination doit se faire entre les musées et la politique touristique.
- Un travail « scientifique » doit être réalisé sur les diverses collections (inventorier) et pour la conception d'un nouveau projet à l'Hôtel des anciens prêtres et à l'ancienne bibliothèque communale.

AXE I : Conservation des œuvres et des objets témoins de l'Histoire de Tournai

- Professionnaliser le secteur muséal
- Préserver et valoriser le(s) patrimoine(s) tournaisien(s) en partenariat avec les associations locales de défense du Patrimoine

AXE II : Renforcer la coordination des musées

- Améliorer les liens avec et entre les associations qui gravitent autour des musées
- Établir des liens avec le secteur créatif et culturel pour animer les espaces muséaux

AXE III : Faire des choix pour assurer la viabilité financière et revitaliser le secteur muséal tournaisien

- Augmenter la fréquentation en dynamisant l'image des musées tournaisiens
- Définir une politique d'acquisition et de prêt d'œuvres
- Impliquer d'autres acteurs (créatifs, écoles d'art, associations des musées,...)
- Développer le mécénat culturel

AXE IV : Accueillir des publics

- Améliorer la promotion
- Professionnaliser l'accueil
- Former une équipe pédagogique pour l'ensemble des musées en partenariat avec l'association des guides de la ville

AXE V : Véhiculer une « image de marque » cohérente de la Ville de Tournai

- Construire et adopter une image de marque
- Coordonner les politiques publiques de la Ville (au moins, Tourisme / Urbanisme / Pôle Muséal & Patrimoine)
- Valoriser le patrimoine rural (une Région verte)

PRINCIPALES PROPOSITIONS

- Réaliser un inventaire de toutes les collections (composer une équipe professionnelle (scientifique) pour le réaliser)
- Définir un projet cohérent (histoire civile, religieuse et artistique de la ville dans une scénographie réfléchie), moderne (incluant tous les services – accueil professionnel, restauration, animations ludiques, billetterie en ligne, audio/vidéo guide, etc.) et adapté (un projet financièrement réalisable).
- L'autorité communale doit faire le choix de réduire peu à peu son offre muséale actuelle pour construire une offre nouvelle, en adéquation avec ses moyens. À terme, Tournai ne peut conserver que quelques musées (notamment le Musée des Beaux-Arts et le Musée d'Histoire naturelle) et rassembler les pièces les plus significatives au sein du Pôle Muséal. L'hypothèse idéale repose sur les fruits attendus d'une véritable promotion qui maintiendrait la Maison du Folklore dans une collection et un fonctionnement réduit ; le site du Mont de Piété serait maintenu pour accueillir les réserves, les autres collections actives étant présentées dans le nouveau Pôle Muséal.
- Le produit des fouilles à la Cathédrale et le Trésor pourraient également être intégrés dans ce Pôle muséal.
- ...

« TOURISME CULTUREL » : DÉVELOPPER UNE FILIÈRE DE TOURISME CULTUREL À L'ÉCHELLE DE LA VILLE POUR PROJETER UNE IMAGE COHÉRENTE À L'EXTÉRIEUR.

Tournai est l'écrin de deux bâtiments classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO (le Beffroi et la Cathédrale Notre-Dame), de paysages verdoyants, d'une gastronomie reconnue, d'un Office du Tourisme flambant neuf et accueille également la Maison du Tourisme de Wallonie picarde. Les opérateurs institutionnels et associatifs, des créateurs proposent de nombreux événements de proximité et de rayonnement. Pourtant, malgré ces ingrédients de qualité, l'image de la ville n'est pas projetée de manière construite. Bien que le tourisme culturel soit un secteur fortement concurrentiel, Tournai peut prendre une place sur l'échiquier des courts séjours à condition de trouver la bonne recette. Nouer le dialogue pour définir des stratégies d'ensemble constitue la première étape.

PRINCIPAUX CONSTATS

- Chacun a tendance actuellement à travailler de manière isolée alors que le tourisme culturel implique la participation d'acteurs publics et privés issus de tous les secteurs. Les institutions culturelles et les initiatives associatives sont aussi porteuses d'attractivité
- Les événements peuvent contribuer à un rayonnement extérieur ainsi qu'à des retombées sur les commerces tournaisiens à la condition que ceux-ci soient informés et associés.
- La stratégie touristique de Tournai qui se base sur le développement des courts séjours doit se nourrir du patrimoine bâti (UNESCO...), naturel (paysages & les balades) et humain (artistes, Horeca, habitants...).

AXE I : Développer des partenariats entre acteurs culturels et touristiques

- Connaître et reconnaître les acteurs potentiels du tourisme culturel
- Améliorer le dialogue intersectoriel
- Valoriser la ville autrement : développer l'« inattendu » dans la ville

AXE II : Donner envie au visiteur de séjourner

- Améliorer l'accueil du visiteur
- Améliorer la capacité d'hébergement
- Améliorer la mobilité en ville
- Améliorer la mobilité transfrontalière
- Compléter l'offre touristique (notamment par le remodelage de l'offre muséale)
- Mettre l'accent sur la qualité de l'accueil et de l'offre

AXE III : Concevoir une promotion de Tournai à 360° (un message clair sur plusieurs supports de communication)

AXE IV : Se positionner comme poumon vert de l'Eurométropole (EM)

- Développer le tourisme de proximité dans les villages
- Valoriser et promouvoir les espaces verts à Tournai

AXE V : Développer une culture de l'évaluation

- Mettre en place des outils de mesure (inexistants actuellement)
- Définir des indicateurs pour l'évaluation
- Analyser les résultats pour améliorer l'offre, s'adapter à la demande...

AXE VI : Véhiculer une « image de marque » cohérente de la Ville de Tournai

PRINCIPALES PROPOSITIONS

- Mettre sur pied un espace de coordination « tourisme/culture » qui contribue à définir un marketing culturel commun à l'ensemble des acteurs tournaisiens (de l'association des guides au secteur Horeca)
- Mieux former le personnel d'accueil du tourisme, moderniser et coordonner les différents sites Internet (ville de Tournai, Office du Tourisme, Maison du Tourisme...).
- Être innovant par rapport aux offres touristiques : faire découvrir le petit patrimoine, de l'art dans l'Espace public... faire appel aux artistes, aux étudiants, aux habitants...
- Améliorer la mobilité en ville et vers les villages (parking de dissuasion, signalétique, vélos, navettes...).
- Implémenter des outils de mesure efficaces de l'activité touristique à Tournai (dans les musées, les institutions culturelles, les événements et leurs retombées pour l'Horeca, la mobilité...)
- ...

« ÉVÉNEMENTIEL » : RENFORCER LES COLLABORATIONS AVEC UN INTERLOCUTEUR « VILLE » POUR FACILITER LA RÉALISATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ESPACE PUBLIC

La gestion d'un événement implique aujourd'hui l'observation de plus en plus de règles (en matière de sécurité, de propreté, de salubrité...), demande de plus en plus de compétences en communication, de compétences administratives pour la rédaction de dossiers (de subsides, d'évaluation...), etc. Cette « professionnalisation » du secteur événementiel pénalise les plus petites structures et vient décourager l'inventivité de nouveaux acteurs. Comment l'autorité communale peut-elle soutenir la dynamique événementielle qui rythme aujourd'hui la vie culturelle ?

PRINCIPAUX CONSTATS

- Tous les événements n'ont pas les mêmes modes de gestion ni les mêmes objectifs : on distingue les événements de « rayonnement » des événements de « proximité », gérés plutôt par le secteur associatif. Cependant, dans les deux cas, il semble indispensable de faciliter le travail des organisateurs en clarifiant les devoirs et responsabilités de chacun (ville et associations).
- La plupart du temps, les événements tournaisiens s'organisent dans l'espace public. La collaboration entre les autorités communales et les organisateurs d'événements devrait être simplifiée.
- Les organisateurs souhaitent que la Ville de Tournai parle d'une « seule voix » : le soutien à la politique événementielle devrait être clarifié.

AXE I : Définir une politique de soutien claire aux événements

- En reconnaissant les spécificités propres des événements de proximité et de rayonnement
- En privilégiant l'événementiel créatif et innovant
- En améliorant les relations entre les organisateurs d'événements et les autorités communales
- En créant des synergies entre les événements (éviter les concurrences)
- En définissant une politique de subsidiation claire en fonction des finalités des projets
- En aidant les organisateurs à répondre aux exigences professionnelles et administratives
- En soutenant l'originalité des événements spécifiques à Tournai (éviter le copier/coller)

AXE II : Développer une image de marque partagée autour des événements (qualité et convivialité, des moments uniques)

PRINCIPALES PROPOSITIONS

- Créer un guide pratique à destination des organisateurs.
- Définir un (ou des) interlocuteur(s) représentant la Ville et en capacité de faire le lien entre les différents services.
- Proposer une information spécifique à destination des commerçants et des entreprises régionales : offrir l'opportunité de participer ou de s'associer aux événements (produire un agenda culturel combiné à un calendrier d'événements en vue d'offrir un choix pour solliciter les partenariats privés).
- Définir une ligne directrice claire pour l'attribution des subsides.
- Pour l'événementiel de proximité, proposer un encadrement visant à mieux définir les projets, les besoins, les publics et les budgets
- ...

« SOUTIEN À LA CRÉATION » : PLUS DE 200 ARTISTES ONT RÉPONDU À UNE ENQUÊTE QUI VISAIT À MIEUX CERNER LEURS DEMANDES D'ESPACE(S) DE CRÉATION

Alors que le statut de l'artiste est fortement remis en question aujourd'hui, quelles conditions la Ville peut-elle réunir afin de permettre à ses créatifs de s'exprimer et de contribuer à son image et à son développement ? Comment l'autorité publique peut-elle répondre aux demandes des artistes qui souhaitent vivre de leur art ou à ceux qui souhaitent simplement expérimenter ? Le secteur artistique tournaisien en quelques chiffres : 2061 contrats Smart.be, 1.071.787,5 € facturés, 164 membres actifs et 263 donneurs d'ordre (Source : Smart.be en 2012).

PRINCIPAUX CONSTATS

- Les « créatifs » (artistes, étudiants en Arts, etc.) ne forment pas un réseau homogène, bon nombre d'eux ne se connaissent pas ou ne sont pas reconnus. L'information circule mal.
- La production artistique tournaisienne est peu ou pas valorisée à Tournai et dans les régions avoisinantes. Le secteur créatif n'est pas bien cerné.
- Il existe des espaces de création souvent spécialisés sur l'une ou l'autre discipline mais ceux-ci ne sont pas forcément adaptés à la demande des créatifs.

AXE I : Mettre en place un espace d'information, de rencontres et de pratiques artistiques (Maison des Artistes, Maison de la Création, Fabrique Culturelle...)

- Pour fournir des services associés à destination des créatifs
- Pour initier des activités associées aux événements à destination des créatifs et/ou du public (workshops, ateliers ouverts, vernissages, ...)

AXE II : Reconnaître le rôle des artistes et le poids économique du secteur

- Adopter une politique volontariste d'aide aux artistes

AXE III : Connaître et se faire connaître

- Créer des outils de communication
- Améliorer des flux de communication vers le local, régional et l'international

PRINCIPALES PROPOSITIONS

- Dédier un lieu qui puisse être un « guichet unique » (dédoublé par un guichet unique virtuel) où toutes les informations (administratives) à destination des créatifs seraient disponibles.
- Ce lieu peut remplir un rôle de liaison entre les différentes structures de création existantes ou en projet (la Maison de la Culture, le Centre de la Marionnette, Famawivi...), et assurer l'information auprès des autres secteurs (muséal, touristique, entrepreneurial, Horeca, associatif...).
- Mettre à disposition des espaces de création (entre 20 et 50 m² par atelier, insonorisé, avec un système de location souple) un lieu pluridisciplinaire, ainsi que du matériel de création mutualisable.
- Une meilleure concertation pourrait aussi amener les artistes à s'associer aux événements, à l'animation des espaces publics, à la conception d'applications mobiles...
- ...

« ASSOCIATIF » : SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF DANS UN LIEU UNIQUE QUI RENCONTRE LES BESOINS DU SECTEUR »

Personne aujourd'hui ne connaît ni le nombre exact d'associations à Tournai (le cadastre actuel – basé sur le listing de la Ville de Tournai et retravaillé successivement par l'ASBL Carnaval et Culture.Wapi durant les États Généraux – incomplet, recense plus de 750 associations, dont 314 sont répertoriées dans les associations culturelles), ni précisément les ressources humaines et matérielles dont elles disposent. Le secteur associatif évolue de manière organique disposant tantôt d'une aide de la part de l'autorité communale, tantôt d'un autre niveau de pouvoir et souvent d'aucun soutien. Chacun revendique isolément le droit de réaliser son projet sans pour autant disposer des moyens nécessaires pour y arriver. Quelle politique sectorielle l'autorité communale peut-elle proposer pour soutenir un secteur qui représente de l'emploi et des services et dont la vitalité est souvent mise évidence ?

PRINCIPAUX CONSTATS

- Le secteur associatif a le sentiment que ses efforts pourtant essentiels à la vie sociale et culturelle des Tournaisiens ne sont pas toujours reconnus à leur juste valeur. Les associations, souvent confrontées à des contraintes administratives, devraient être encouragées et soutenues dans leurs projets.
- Les associations entre elles reconnaissent parfois « l'autre » comme un concurrent plutôt qu'un partenaire. Une meilleure interconnaissance du milieu associatif et une coopération interne au secteur pourrait se substituer à certaines demandes aujourd'hui destinées à l'administration communale ou la Maison de la culture qui ne peuvent pas rencontrer tout ces besoins.

AXE I : Reconnaître le dynamisme associatif et son rôle actif dans une société citoyenne et solidaire

AXE II : Favoriser son essor et sa pérennité (moderniser, accompagner, renouveler, conseiller)

AXE III : Imaginer un système d'accompagnement et d'appui pour les associations

- Encourager les initiatives citoyennes (tous secteurs confondus)
- Susciter l'engagement bénévole et assurer sa formation
- Fournir des outils pour pérenniser le secteur associatif (aider et former les professionnels du secteur).
- Créer un réseau des associations tournaisiennes /améliorer les synergies entre acteurs
- Tenir à jour un cadastre du secteur

AXE IV : Recréer du lien social par la culture

- Réunir les populations par la culture (populaire et de proximité)
- Associer les acteurs locaux (y compris les commerçants locaux) à la mise en œuvre d'actions d'animation et de découverte des patrimoines

AXE V : Coordonner les formes de soutien public dans le financement associatif

- Assurer le conseil et l'orientation dans le financement des associations,
- Développer et coordonner l'application sur des programmes de financements pour le secteur

AXE VI : Inscrire l'action du secteur associatif à une échelle plus large (faire de Tournai une capitale régionale)

- Organiser des rencontres systématiques avec les acteurs du territoire de l'Eurométropole et de Wallonie picarde
- Diffuser l'image de marque de Tournai

PRINCIPALES PROPOSITIONS

- Ouvrir une Maison des Associations disposant d'espaces de réunion, d'espace de rencontre, d'un personnel chargé de la centralisation des informations sur le secteur associatif (agenda, bases de données, études...), de l'animation du réseau associatif étendu aux villages et plus largement au tournaisis...).
- Organiser un « salon des associations » pour améliorer l'interconnaissance et susciter les collaborations et synergies
- Rédiger un document fondateur (charte, accords ou conventions...) qui puisse déterminer les engagements réciproques de la Ville et des associations qui sollicitent son aide et proposer un code de bonnes pratiques dans la gestion des associations
- Réaliser un cadastre et des bases de données pour mieux saisir les évolutions du secteur associatif ;
- ...

«ARCHITECTURE ET URBANISME » : VALORISER LE BÂTI EXISTANT, OSER LE NOUVEAU GESTE, ARTICULER LES DIFFÉRENTES POLITIQUES SUR PLAN ET AMÉLIORER LA PARTICIPATION CITOYENNE À LA DÉFINITION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

L'architecture, comme l'urbanisme sont des matières à forte dimension culturelle. La première est un mode d'expression, un geste esthétique qui s'inscrit dans le temps et constitue notre héritage culturel commun. L'urbanisme, quant à lui, anticipe sur les besoins de la population pour proposer un développement urbain et paysager, traduisant dans l'espace des politiques économiques, environnementales, sociales et culturelles. C'est dès lors une projection sur le sol des différents rapports sociaux. À ces titres, ces deux disciplines nous concernent tous.

Alors que Tournai adoptera bientôt son schéma de structure communal, que l'on a vu apparaître un nouveau schéma de développement de l'espace régional (SDER) et un Code du Développement Territorial (CoDT) en Wallonie, ces plans sont souvent obscurs pour le citoyen. La question de l'aménagement du territoire de Tournai est régulée en amont par de nombreux plans et codes et en aval par de nombreux chantiers et travaux (Escaut centre-ville, quartier Cathédrale, ZACC Morel, îlot Cherquefosse, l'îlot LOCI, la requalification de l'ensemble des quais...) qui transforment la ville et impactent le citoyen. Quelle est la place de l'utilisateur final (celui qui y réside ou celui qui y travaille) dans ce processus qui est bien souvent un débat réservé aux experts ? Comment les (petits) projets d'aménagement peuvent-ils arriver aux oreilles des aménageurs du territoire ? Comment concilier les défenseurs du patrimoine et ceux qui défendent une architecture contemporaine ?

AXE I : Construire une ville d'avenir, agréable et conviviale

- Adopter le Schéma de Structure comme un outil dynamique et évolutif
- Permettre l'expression du citoyen engagé dans la définition des projets qui le concernent
- Repenser la mobilité dans la commune et sa région
- Remettre le végétal au sein de la ville

AXE II : Construire le patrimoine de demain/préserver le patrimoine d'aujourd'hui

- Définir des règles/de bonnes pratiques en matière d'architecture à Tournai
- Véhiculer de bonnes images de l'architecture (de qualité)
- Définir une politique paysagère intégrée
- Faire le lien entre les lieux de formation (Faculté d'architecture, de design), les travaux des étudiants et l'espace tournaisien

PRINCIPAUX CONSTATS

- L'urbanisme est une des clés du lien social, c'est une matière éminemment culturelle. Les habitants (isolés ou au sein de collectifs) souhaitent pouvoir présenter et discuter des projets d'aménagements de leur quartier ou village (des potagers collectifs, un réaménagement des parcs publics, une réglementation pour les vitrines des magasins...), mais ne trouvent pas d'interlocuteur officiel à Tournai.
- De nombreux plans sont en cours d'actualisation ainsi que des projets d'aménagements. Certains se demandent s'il y a une vision claire sur l'aménagement de la ville à long terme. Qu'est-il encore possible de modifier, y a-t-il de la place pour d'autres projets ?
- L'atelier du futur devrait peu à peu assurer la place de l'architecture contemporaine au sein des projets urbanistiques, mais la composition de cet organe et ses fonctions sont encore à définir. Comment est-il possible d'impliquer les étudiants en architecture (LOCI) dans la définition de projet de la ville ?
- L'espace public dans son aménagement doit faciliter la mobilité, mais aussi permettre l'utilisation de l'espace pour l'organisation d'événements en tout genre. Les projets actuels et à venir devraient prendre ces facteurs en compte.

PRINCIPALES PROPOSITIONS

- Définir le rôle de l'Atelier du futur et du « cercle de pensée » qui participeront à l'aménagement futur de la ville en veillant à une composition ouverte et pluridisciplinaire
- Mettre en place une politique de concours (au moins pour les investissements publics) ouverts aux architectes avec des jurys de qualité. Réfléchir à la possibilité pour des architectes locaux d'accéder à la commande publique et aux organes de décision (renouvellement des mandats).
- Créer des workshops in situ pour les étudiants ou les habitants en amont de certains projets.
- Prévoir un espace de dialogue entre le service urbanisme et les porteurs de projets collectifs ou déléguer ce nouveau rôle à la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM).
- Intensifier la mise en place de parkings de dissuasion et valoriser un mode de circulation doux (vélo, marche) et les transports en commun pour rééquilibrer le déplacement intra-muros à Tournai.
- ...

« VILLAGES ET QUARTIERS » : RECONNAÎTRE ET SOUTENIR LES DYNAMIQUES CULTURELLES DANS LES VILLAGES ET QUARTIERS

La question rurale est essentielle à Tournai, la commune la plus vaste de Wallonie, dont la moitié de la population vit dans les villages de l'entité (87 % si on distingue les habitants « intra-muros » des autres). Depuis la fusion des communes, les principaux services à la population sont concentrés au centre-ville, les infrastructures culturelles ne font pas exception à cette règle. Pourtant la vie culturelle n'a pas disparu, elle se concentre aujourd'hui principalement autour de la bibliothèque, de la fanfare ou de la chorale, de la Maison de Village ou d'une association... Ces projets à caractère socioculturel souvent animés par les habitants remplissent ces fonctions tout en maintenant une communauté au sein des villages. Comment l'autorité communale peut-elle contribuer à maintenir ces projets qui fonctionnent généralement avec peu de moyens ? Comment peut-elle favoriser leur apparition dans les villages où cette vie culturelle n'est plus présente ?

PRINCIPAUX CONSTATS

- La vitalité de certains villages ou quartiers ne tient souvent qu'aux actions réalisées par les associations qui y sont localisées. Les actions menées ont un caractère souvent plus social que culturel. Elles sont essentielles pour maintenir une communauté et éviter l'isolement social de certaines populations. Les associations des villages reconnaissent souvent leur capacité à s'auto-organiser, mais gagneraient à mieux connaître les associations des autres villages ou quartiers pour réaliser leurs projets.
- La centralisation des services administratifs et techniques au centre-ville (la Maison de la Culture, les services administratifs, les lieux de création...) rend parfois difficile l'accès à la location, au prêt de matériel ou simplement à l'expertise ou aux conseils pour l'organisation (autorisations, règlements...) des activités réalisées au sein des villages. De même la visibilité de ce qui se fait au centre-ville se fait souvent au détriment des activités réalisées dans la périphérie. Ces constats conduisent parfois au sentiment pour ceux qui s'investissent d'être non reconnus par la « ville » (administration & pouvoir politique).

AXE I : Soutenir la dynamique associative des villages tournaisiens

- Reconnaître le caractère essentiel du travail effectué par les associations de villages
- Simplifier les demandes administratives (centraliser l'information)
- Construire un réseau des associations des villages

AXE II : Soutenir la dynamique associative des quartiers tournaisiens

- Promouvoir et soutenir les associations des quartiers
- Coordonner l'action sociale communale (CPAS – PCS) et associative de terrain

AXE III : Faire du lien par la culture

- Travailler l'histoire et le devenir des villages
- Soutenir les bibliothèques, les fanfares, ...
- Associer les acteurs locaux (y compris les commerçants locaux) à la mise en œuvre d'actions d'animation et de découverte des patrimoines

AXE IV : Se positionner comme poumon vert de l'Eurométropole (cf. fiche tourisme)

- Développer des activités spécifiques lors des activités touristiques dans les villages

PRINCIPALES PROPOSITIONS

- Désigner une personne responsable au sein du service culturel en capacité de répondre aux questions techniques des organisateurs d'activités au sein des villages (cf. la Maison des Associations)
- Créer un vademecum pour l'organisation des événements et accompagner les organisateurs en amont plutôt qu'en aval de leur activité (cf. « événementiel »).
- Créer et gérer une base de données utilisable pour identifier les prestations, le matériel, les locaux... que la Ville ou certaines associations peuvent mettre à disposition d'autres associations.
- Assurer la représentation des villages dans la communication officielle de la Ville
- Établir une coordination entre certaines politiques (sociales, culturelles, touristiques...) et les activités réalisées par les associations des villages.
- Soutenir les événements ou les projets qui contribuent à la vitalité des villages et des quartiers. Créer des événements qui proposent la représentation des villages au centre ville (4 Cortèges, ...)
- ...

QUATRE
SOCLES
ET UNE
PLATEFORME
POUR UNE
POLITIQUE
CULTURELLE

4.

Ancrée sur les valeurs fortes évoquées dans les fondements d'une politique culturelle à Tournai, cette proposition repose sur quatre socles susceptibles de rencontrer une grande partie des attentes exprimées dans les États Généraux de la Culture. Elle projette une image recomposée du monde institutionnel, associatif et créatif, de l'action et des dynamiques culturelles à l'œuvre et en suggère également le potentiel. Ce schéma retraçant le processus des États Généraux de la Culture est aussi une perspective et un programme de travail à mettre en œuvre dans des échéances qui, pour certains pôles, ne sont envisageables, au mieux, qu'à l'horizon de 2020, voire plus... De ce calendrier à court, moyen et plus long termes, les opérateurs et acteurs culturels ont pris toute la mesure. Si un certain nombre d'attentes peuvent être rencontrées dans le courant de cette législature, d'autres prendront nécessairement du temps au regard des moyens financiers importants qu'il s'agira de dégager. Disposer de nouvelles infrastructures, rénover et améliorer l'existant constituent déjà un véritable défi à aborder dans la conjoncture actuelle mais le défi de cette mise en œuvre ne s'arrête pas là. Cette proposition suppose aussi de profonds changements dans les habitudes et le fonctionnement des acteurs et opérateurs culturels puisqu'elle se fonde sur une réflexion concertée dans la poursuite d'objectifs partagés. Cette politique culturelle propose en effet d'être pensée et organisée non pas sous une forme traditionnelle et pyramidale, mais circulaire et réticulaire, dans le respect des missions et orientations de chacun de ces socles. C'est la mission essentielle à confier à « la Plateforme générale des politiques culturelles » de faire vivre cette ambition.

THÉMATIQUES ABORDÉES



AMBITIONS



POLITIQUE JEUNESSE

PÔLE MUSÉAL ET PATRIMOINE

TOURISME CULTUREL

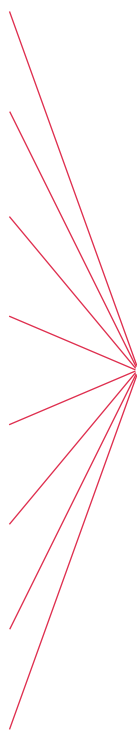
ÉVÉNEMENTIEL

SOUTIEN À LA CRÉATION

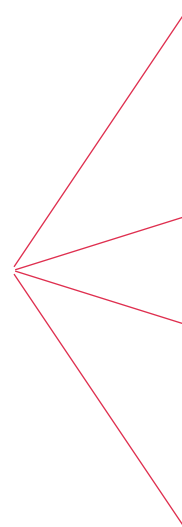
ASSOCIATIF

ARCHITECTURE ET URBANISME

VILLAGES ET QUARTIERS

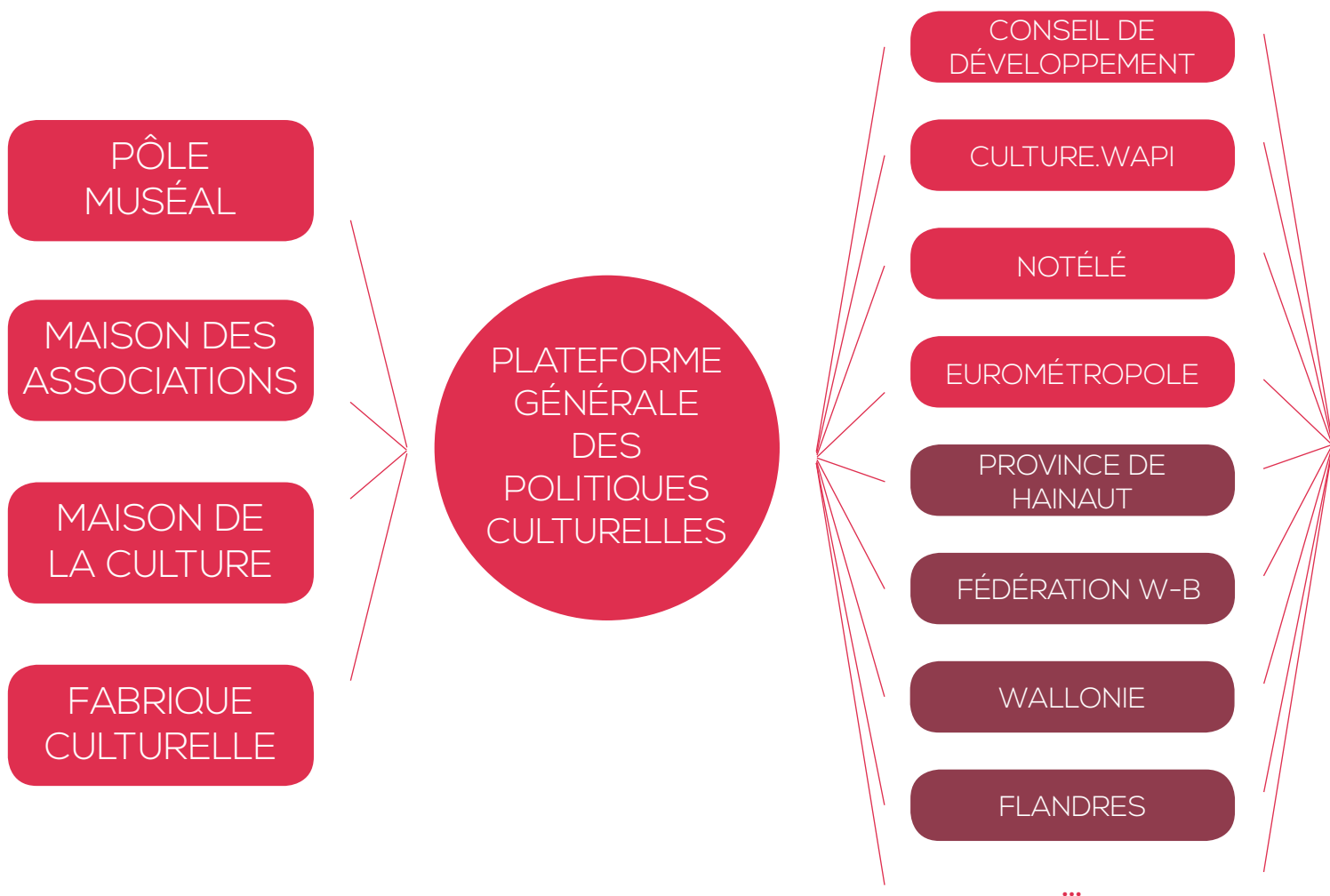


POLITIQUE
CULTURELLE
POUR
TOURNAI



Quatre infrastructures matérialisent ces socles qui auront à mettre en œuvre le plan culturel de la Ville : la Maison des associations, la Fabrique culturelle, le Pôle Muséal, la Maison de la culture. Ce plan culturel sera concerté au sein d'un espace d'échanges inédit à créer : la Plateforme générale des politiques culturelles.

MISE EN OEUVRE ↔ CONCERTATIONS ↔ **ACTEURS/
INSTITUTIONS
PARTENAIRES**



Le plan culturel de la Ville s'appuiera en outre sur des partenaires institutionnels acteurs du développement culturel territorial à des échelles variables : supra-communales (Wallonie picarde, Province), communautaire (FWB), supra-territoriale (Eurométropole, ouverture vers Mons et Bruxelles), supra-régionale (ouverture vers la Flandre), ...

Cette configuration renvoie aujourd'hui à des réalités bien différentes. La Maison de la culture est une institution qui depuis plus de 45 ans rythme la vie culturelle de Tournai et de sa région, le Pôle Muséal est à la fois un concept et une future infrastructure, la Fabrique culturelle est un lieu à créer mais également un concept qui doit évoluer vers un « Pôle créatif », la Maison des associations, un nouveau lieu à créer.

Ces pôles symbolisent à la fois des lieux mais également des dynamiques d'actions. Si la « Maison des associations » rassemble le monde associatif, elle intègre des initiatives et projets qui peuvent s'y reconnaître tels que les dispositifs pour la jeunesse qui évoluent dans les mêmes dynamiques. Même si la dominante du pôle distingue l'associatif de l'artistique ou du muséal, les missions et l'action se déploient sur des dimensions transversales.

1. LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Inscrite dans la Déclaration de Politique Communale en 2012, la MDA concentre dans son projet bon nombre d'attentes et de propositions formulées dans les débats qui ont rassemblé les Villages et Quartiers, la Jeunesse, le Soutien aux artistes et bien évidemment les associations. C'est véritablement un lieu transversal qui cultive l'engagement citoyen et bénévole et qui peut redonner vie et sens au travail socioculturel, concept un peu oublié de nos politiques. C'est le lieu du croisement des politiques sociales et culturelles. Proche des quartiers, des villages et citoyens, c'est un travail de proximité et de participation qui le caractérise, en particulier avec les populations éloignées de la culture institutionnelle. Elle aura pour tâche première de proposer un texte (charte, pacte, convention, entente,...) qui balisera les rapports entre l'autorité communale et la vie associative.

À titre illustratif, quelques extraits des services et missions de la MDA :

Un espace de services :

- Aide à la création d'ASBL, d'association de fait et à la gestion d'association (comptabilité, aide juridique et administrative)
- Aide à la communication (infographie, relations presse, etc.)
- Aide administrative pour l'organisation d'événements
- Aide administrative à la gestion de dossiers de demande de subsides
- Centralisation de l'information sur la vie associative
- Banque de données du matériel (de la Ville et des associations) à prêter ou louer
- Gestion d'un parc matériel et de locaux à destination des associations
- Service pour des achats groupés et durables (permettre des économies d'échelles)
- ...

Un lieu de rencontre :

- Pour des réunions, des formations, des conférences à destination des petites structures,...
- Espace « vitrine » des associations tournaisiennes
- Lieu d'échange convivial (exemple : cafétéria avec Internet)
- ...

Un lieu d'action :

- Organisation d'un Forum des associations
- ...

2. LA FABRIQUE CULTURELLE

La Fabrique culturelle est également un lieu transversal qui rencontre des attentes exprimées dans plusieurs thématiques. Répondant en priorité aux demandes et propositions de la thématique « Soutien à la création », cette initiative est le premier pas concret pour conduire une réflexion plus large. En effet, si la Fabrique culturelle vient répondre à de nombreuses attentes non rencontrées jusqu'à présent, les données collectées au travers de l'enquête dévoilent une force créative beaucoup plus large à Tournai et dans sa région. La Fabrique culturelle doit être reliée à un certain nombre de lieux dédiés à la création et à l'expression artistique (une dizaine de lieux fonctionnent déjà et quelques projets sont en préparation). Il s'agira de réunir ces différentes initiatives pour identifier plus globalement ce « Pôle créatif » en y attachant les établissements d'enseignement et de formation artistique. Le fort potentiel qui s'en dégage permettrait de penser à la création de l'une ou l'autre filière qui pourrait progressivement évoluer vers l'économie culturelle. On songe notamment aux créatifs dans les arts numériques, la création musicale et l'enregistrement, le design, la bande dessinée, la tapisserie ou encore « la matière », telle que la pierre. Cet élargissement fait partie des missions prioritaires de ce lieu.

La proposition ci-dessous répond à une demande clairement exprimée de disposer d'espaces de création pour artistes émergents (arts plastiques et visuels notamment), d'espaces de répétition pour groupes musicaux, d'espaces alternatifs de diffusion. Comme pour la Maison des associations, la Fabrique culturelle offrira également des services aux créatifs et artistes qui vivent souvent leur métier de manière isolée.

Un espace de services :

- Créer un « Guichet unique » qui peut fournir l'information relative au statut de l'artiste, une aide administrative sur le financement des projets (bourses, concours, appels d'offres, ...)
- Établir et tenir à jour le cadastre du secteur dans la région, répertorier des lieux et le matériel disponible
- Centraliser les demandes de soutien ou d'intervention adressées aux autorités communales ou vers d'autres niveaux de pouvoirs
- Être une vitrine de la création de la région, en Wallonie picarde, en Eurométropole et en international
- Offrir un soutien à la communication et à la promotion des créations (circulation des œuvres)
- Organiser des formations, master class et ateliers vers le monde associatif et éducatif
- Mutualiser du matériel spécifique
- Susciter des collaborations dans l'organisation d'événements
- ...

Un espace de rencontre et de création :

- Espaces de création entre 5 et 50m² polyvalents, pluridisciplinaires
- Espaces de répétition pour jeunes artistes
- Espaces de rencontre
- Espaces de présentation des œuvres
- Des logements pour la résidence d'artistes
- Espaces de vente de la production artistique
- ...

Un espace de liaison et de coordination avec :

- Les associations et institutions culturelles
- L'enseignement artistique
- Le monde éducatif
- Les initiatives de même type en Belgique et à l'étranger
- Les institutions culturelles et sociales
- ...

3. UN PÔLE MUSÉAL

Futur lieu de rassemblement de pièces et d'œuvres sélectionnées dans une partie des Musées, ce pôle, situé dans les bâtiments de l'Hôtel des Anciens Prêtres et l'ancienne bibliothèque communale, renvoie également à l'idée d'une organisation faitière pour l'ensemble des musées de la ville. Cette coordination renforcée est essentielle pour réfléchir et développer une politique muséale cohérente, attractive et ambitieuse, à la hauteur de la qualité patrimoniale de la ville. Proposition déjà reprise dans la fiche thématique, la priorité doit être accordée d'une part, à la formation d'une équipe scientifique pour notamment réaliser l'inventaire et assurer une mission de veille sur le patrimoine de la ville en général. D'autre part, nous recommandons la mise en place d'un Comité d'Accompagnement qui s'attellera à la définition du projet de Pôle Muséal. Cette concertation nourrira la réflexion des autorités communales qui devront décider des infrastructures à conserver de manière à construire un plan budgétaire tenable.

Il existe de nombreuses propositions de services, d'espaces, d'aménagement... en voici quelques exemples.

En tant qu'espace :

- Espace d'accueil (multilingue) ;
- Espace d'exposition des collections permanentes (scénographie) ;
- Espace d'expositions temporaires ;
- Espaces conviviaux (tea-room, boutique du musée, librairie...) ;
- Centre de documentation ;
- Espace de réserve ;

Des services & missions :

- Service scientifique (dont la mission première est d'inventorier les collections tournaisiennes)
- Service « événement/animation » ;
- Service « pédagogique/médiation des publics » ;
- Service communication et promotion (en lien avec l'Office du Tourisme) ;
- Service d'accueil ;
- Service de gardiennage ;
- Service multimédia (site Web, application, éléments interactifs...)
- Service dédié à la coordination (entre musées, patrimoine & monuments, acteurs et services touristiques)

4. LA MAISON DE LA CULTURE

Acteur historique de la politique culturelle à Tournai, la Maison de la culture s'est forgé une place incontournable dans la ville et dans toute la région. Bénéficiant du Plan Wigny en 1968, elle a été dotée dès le départ d'une importante infrastructure qui orientait ses missions bien au-delà des limites de la ville¹. À l'instar des autres institutions culturelles, elle s'est professionnalisée au fil du temps, atteignant aujourd'hui un niveau d'encadrement, un volume d'activités et une enveloppe budgétaire qui la situe dans le peloton de tête du réseau des Centres culturels en fédération Wallonie-Bruxelles. Remplissant toutes les missions attribuées par les textes successifs qui ont balisé l'évolution de ces institutions, elle a assumé et développé de manière affirmée sa fonction de diffusion régionale attribuée dès sa création en 1969. Confrontée aujourd'hui à un nouveau tournant dans la foulée de l'adoption du nouveau décret des centres culturels de novembre 2013, elle est amenée à reconsidérer ses missions et modalités de mise en œuvre pour entrer dans ce nouveau cadre dans les années qui viennent. Fondé sur les droits culturels, le nouveau référentiel des Centres culturels s'inscrit d'emblée dans une perspective de développement culturel territorial, s'efforçant de développer une approche décloisonnée de la culture, renforçant les coopérations avec les acteurs culturels du territoire et articulant sa politique aux politiques sociales, éducatives et économiques. Ses modalités générales d'action restent ancrées dans la démarche d'éducation permanente, notion centrale des politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sous réserve des orientations et décisions qui seront prises par la Maison de la culture dans ce processus de mise en conformité avec le nouveau décret, la démarche des États Généraux de la Culture contribue, de manière significative, à alimenter l'analyse partagée que l'institution devra produire pour définir son nouveau projet culturel. Par ailleurs, considérant les enjeux, balises et fondamentaux fixés par ce décret, cette proposition de politique culturelle pour la ville de Tournai s'inscrit dans la même perspective, confortant et consolidant l'ambition de ce décret sur le territoire de la ville et de la région. On peut d'ailleurs faire l'hypothèse que les prescrits du décret sont globalement rencontrés par le modèle proposé.

Tenant compte de l'étendue des missions et de son programme d'action, la Maison de la culture forme ce quatrième pilier, en interaction permanente avec les autres pôles.

1. [http://www.opc.cfwb.be/documents/numerises/Plan_quinquennal/Plan_Quinquennal_de_Politique_Culturelle_Ministère_de_la_culture_française_Livre_1_1968_\(page_40\)](http://www.opc.cfwb.be/documents/numerises/Plan_quinquennal/Plan_Quinquennal_de_Politique_Culturelle_Ministère_de_la_culture_française_Livre_1_1968_(page_40).).

5. LA « PLATEFORME GÉNÉRALE DES POLITIQUES CULTURELLES »

Présentée comme clé de voûte de la politique culturelle, cet espace à créer est un lieu « officiel » à mettre en place par les autorités communales. C'est le lieu d'échanges qui doit garantir la mise en œuvre de cette politique en organisant la rencontre entre les opérateurs culturels, les pôles culturels, les partenaires et l'autorité communale.

Quelques missions principales ont été esquissées :

- **Suivi des États Généraux de la Culture** : appropriation, réajustements et affinement du dispositif proposé
- **Pilotage et coordination du Plan culturel** : coordination des pôles et mise en œuvre du plan, définition des objectifs et priorités
- **Lieu d'avis** : sur demande des autorités communales
- **Lieu d'initiative** : pour toutes questions relatives aux politiques culturelles
- **Lieu de promotion de la politique culturelle**, de ses acteurs (communication large, marketing culturel)
- **Lieu d'évaluation de la politique culturelle** : notamment la mesure de l'atteinte des objectifs partagés et la mesure de la dimension transversale des politiques

Une composition indicative :

- Présidence assurée par l'Échevin de la Culture
- Direction par un cadre culturel engagé par la Ville
- Des représentants du monde associatif, artistique, collectif citoyen...
- Des membres permanents : Maison de la culture, Maison des Associations, Fabrique culturelle, Pôle Muséal et Office du Tourisme, les partenaires proches de la dynamique culturelle territoriale tels que : Notélé, le tissu associatif non intégré dans la MDA, Culture.Wapi.
- Des invités extérieurs : notamment d'autres villes telles que Courtrai et Lille
- Des membres invités en fonction des projets : Maison du Tourisme, des experts,...

6. LES INSTITUTIONS PARTENAIRES

La Ville compte plusieurs partenaires qui contribuent, de près ou de moins près, à la définition ou à la mise en œuvre de son plan culturel, à différentes échelles et à différents niveaux d'implication. Ainsi, dans sa sphère d'action proche : Culture.Wapi, le Conseil de développement de la Wallonie picarde, Notélé. Dans une sphère d'action plus large, il faut compter également avec l'Eurométropole, la Province, La Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Flandre, mais aussi avec d'autres territoires voire de potentiels acteurs associatifs qui n'adhéreraient pas à la MDA.

Cette liste n'est pas exhaustive. Nous nous bornons dans ce document de synthèse à ne présenter que les deux institutions partenaires les plus « proches » de la Ville ayant en commun un champ d'action s'étendant à toute la Wallonie picarde et qui ont œuvré, chacun en rencontrant leurs missions spécifiques, à rendre le processus des États Généraux de la Culture lisibles et visibles.

CULTURE.WAPI, L'AGENCE CULTURELLE DE WALLONIE PICARDE

Ensemble culturel territorial pluridisciplinaire au service de tous les opérateurs et acteurs culturels de Wallonie picarde s'inscrivant dans l'esprit des décrets régissant les opérateurs culturels de la FWB, Culture.Wapi a pour principales missions de les animer et de les mettre en réseau en décloisonnant les disciplines, les secteurs et les frontières. Ce faisant, il contribue à l'élaboration d'une stratégie culturelle territoriale en stimulant et coordonnant les coopérations.

Ces missions s'insèrent dans un dispositif de gouvernance territorial unique et inédit propre à la Wallonie picarde balisé par les forces vives du territoire réunies au sein du Conseil de développement de Wallonie picarde et autour des communes par le biais, notamment, de la Conférence des Bourgmestres.

Interface avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et le dispositif territorial de la Wallonie picarde, Culture.Wapi a défini son cœur de métier autour de l'ingénierie et la médiation culturelle territoriale. À ce titre, il est à la fois un acteur du développement du territoire, un outil de maillage entre les opérateurs/acteurs culturels et les institutions des services publics et un laboratoire local permettant d'expérimenter des pratiques remarquables ou innovantes transposables à d'autres territoires.

En guidant un processus réflexif permanent sur la culture matérialisé, entre autres, par les Assises culturelles de Wallonie picarde¹ et divers supports d'information et de communication professionnelle, Culture.Wapi construit une dynamique culturelle territoriale solidaire fédérant les acteurs porteurs de projets inscrits au Projet de Territoire Wapi 2025, dont l'une des concrétisations majeures sera l'insertion de la Wallonie picarde comme territoire partenaire de Mons 2015, Capitale européenne de la culture. Enfin, Culture.Wapi assure un rôle de tête du réseau culturel de Wallonie picarde dans des territoires voisins tels que l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, le Valenciennois, la Province de Hainaut, la Fédération Wallonie-Bruxelles, les Flandres orientale et occidentale...

Les missions et les actions de cette structure pilote, insérée dans le paysage culturel de la Wallonie picarde (et au-delà), connectée à différents niveaux d'action, font d'elle l'un des partenaires naturels sur lesquels la Ville pourra s'appuyer pour prolonger le processus de son « Printemps de la culture ».

1. www.assiseswapi.be



NOTÉLÉ

La télévision locale et communautaire accompagne, promeut et diffuse l'actualité culturelle de l'ensemble des institutions culturelles en présence, initiatives associatives et artistiques, depuis plus de quarante années.

Cet opérateur culturel majeur a tissé patiemment au cours du temps un visage à la Wallonie Picarde, donnant une forme et une lisibilité à une action culturelle souvent décrite comme une mosaïque éclatée.

La fonction de Notélé ne peut toutefois pas être limitée à celle de diffuseur d'information. Les missions confiées à cette institution croisent étroitement celles qui sont attribuées aux institutions et associations soutenues par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle poursuit des missions de service public devant assurer la production et la réalisation de programmes d'information locale, de développement culturel et d'éducation permanente, s'engageant à promouvoir la participation active de la population de sa zone de couverture. De ce point de vue, Notélé accomplit un travail de qualité, souligné dans les rapports de la Commission audiovisuelle¹.

En production propre, Notélé est une des TVLC qui couvre le plus le champ culturel. À cet effet, elle assure aussi une fonction de création. Le travail journalistique et la mise en image procèdent de fait d'une représentation du réel qui construit « une œuvre ». En témoignent d'ailleurs les nombreux prix qui lui ont été décernés.

L'institution, plus que toute autre, assure une représentation de toutes les autres politiques. Enfin, elle est évidemment celle qui valorise l'ensemble de la région bien au-delà de ses frontières. Elle assure ainsi aux opérateurs culturels une couverture médiatique qui fait d'elle un opérateur culturel généraliste de développement régional.

1. http://www.csa.be/system/documents_files/2162/original/CAC_20131107_avis_TVL_2012_synthese.pdf?1384855801

5.

UNE
GOUVERNANCE
CULTURELLE

POUR FORMULER UNE POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE,

il est nécessaire de repartir d'une histoire inspirée et d'une vision du rôle de la culture dans la ville et sa région pour formuler et traduire ces politiques publiques, en orientations stratégiques, en objectifs opérationnels et en actions. Cette affirmation et cette inscription dans la politique générale de la Ville donne aux élus, agents, citoyens et opérateurs culturels une meilleure compréhension des actions conduites. Elle donne du sens à l'action publique, en fixant des objectifs et en déterminant les moyens pour les atteindre.

Un nouveau mode de gouvernance et de management s'impose pour identifier les objectifs à poursuivre, les moyens adaptés, les résultats à atteindre et à mesurer. Cette proposition contient ces éléments de perspectives dans la partie « Enjeux et Fondements de la politique culturelle ».

Un projet de politique culturelle pour la ville suppose :

- 1. Une vision générale à long terme pour la ville** (image, projection, aspiration, un positionnement sur une échelle régionale, nationale, internationale,...). Une ville qui surprend, riche de son histoire et de sa création contemporaine, de ses créatifs...
- 2. Des finalités en matière de politique culturelle** : démocratisation de la culture, démocratie culturelle, diversité culturelle, participation citoyenne, soutien à la vie associative, une volonté marquée de s'adresser au plus grand nombre, et notamment aux personnes les plus éloignées de la culture.
- 3. Un pilotage et une gouvernance** audacieuse et respectueuse des différents acteurs
- 4. Une vision stratégique et des enjeux** (démocratiques, d'émancipation, économiques, touristiques, urbanistiques, ...)
- 5. Des objectifs opérationnels** : une déclinaison d'objectifs et des moyens : les « pôles » culturels
- 6. Des moyens clairement attribués** : transparence dans l'attribution du soutien (critères, appels à proposition, concours, cahier des charges,...)
- 7. une planification hiérarchisée de l'action, des priorités**
- 8. Une culture de l'évaluation** : une démarche annoncée et organisée, des réajustements...
- 9. Un lieu de délibération et de suivi** : la plateforme des politiques culturelles

UN SERVICE CULTUREL, UNE NÉCESSITÉ

La mise en œuvre de la politique culturelle à l'échelle de la ville et la traduction des choix que fera l'autorité communale nécessite la création d'un véritable service communal dédié spécifiquement aux affaires culturelles. Cette équipe remplit une fonction indispensable pour garantir la bonne marche de ce plan dans toute sa déclinaison. D'une part, elle devra assurer le fonctionnement de la Plateforme générale des politiques culturelle et d'autre part, elle répondra à une attente souvent répétée pour être « l'interlocuteur de la Ville » qui assurera le suivi des nombreuses demandes qui lui sont adressées.

UNE INTÉGRATION DU MODÈLE AUX AUTRES PLANS, UNE POLITIQUE COORDONNÉE

Cette politique culturelle doit être comprise comme faisant partie d'un ensemble formé par les autres politiques de la Ville. Les fondements et objectifs poursuivis indiquent d'ailleurs l'intérêt et la nécessité de trouver les articulations et alliances avec les politiques sociales et éducatives. Les enjeux économiques sont également cruciaux pour le développement des musées ou encore le soutien aux artistes. En termes de plans, la politique culturelle devra dialoguer avec le Plan Stratégique Transversal (plan stratégique du tourisme, de schéma de structure, les politiques sociales, ...) et plus globalement trouver sa place au sein du Projet de Territoire de la Wallonie picarde, au cœur de la stratégie de l'Eurométropole.

6.

CONCLUSIONS

« Le développement culturel s'est rarement créé à partir de slogan ou d'un plan marketing aussi tonitruant fût-il. Il se crée à partir de la constitution lente d'une action collective, par des mobilisations d'amateurs, d'artistes et des revendications qui parviennent à enclencher un processus de création d'un public et des institutions en qui il se reconnaît. Ce processus d'institutionnalisation est durable, et sans doute irréversible dès qu'il est enclenché parce qu'il est perçu comme légitime par la population, au-delà des cercles sociaux qui participent à sa mise en œuvre. »¹

Cette phrase, de Guy Saez peut résumer en conclusion la démarche et l'ambition des États Généraux de la Culture. La première demande massive que ce processus a révélée était celle de la reconnaissance. Reconnaissance du travail accompli par des centaines d'associations et d'artistes qui contribuent chaque jour à créer. Du lien social et des œuvres. La seconde était celle de se connaître et d'échanger ensemble, d'avoir des lieux pour se retrouver. La troisième était celle de se situer dans un réseau, de se relier, de se coordonner. La quatrième était celle de la régulation des rapports entre les associations, artistes et initiatives collectives avec l'autorité publique. La cinquième enfin, celle d'ancrer l'action dans une vision plus large qui lui donne une perspective à moyen et long termes, celle qui inscrit leur contribution dans des perspectives plus larges de développement.

La dynamique des États Généraux de la culture affiche déjà à son actif plusieurs résultats : celui de la reconnaissance entre pairs, de l'appréciation du poids que ces acteurs pèsent ensemble, celui d'avoir acté le potentiel qu'il représente pour le futur. Cet exercice de démocratie participative a généré de l'intelligence collective qui aboutit à ce schéma.

Il répond, en modèle « idéal », aux attentes et aspirations des nombreux acteurs qui se sont engagés dans cette démarche. Cette proposition, sûrement perfectible, n'est encore qu'une esquisse. Elle offre néanmoins à la ville de Tournai et à sa région une perspective qui acte un certain nombre d'évolutions des politiques culturelles dans la société : celle de la diversification et de la multiplication des acteurs culturels, à l'intérieur et à l'extérieur des politiques publiques, celle du fonctionnement en réseau, réel et virtuel, modifiant profondément les hiérarchies classiques, ouvrant les horizons bien au-delà des frontières territoriales et celle de l'appropriation et de l'incorporation de l'économie culturelle qu'elle maintenait autrefois à distance prudente.

Elle indique encore deux autres grandes évolutions, celle de la transversalité croissante de l'action publique et l'émergence de la ville comme acteur de plus en plus affirmé des politiques culturelles et du développement.

Enfin, et pour conclure par une conviction que partagent ces acteurs : le changement est opérant quand il est porté par tous !

1. Les nouveaux enjeux des politiques culturelles, Dynamiques européenne, par Philippe Poirrier Sous la direction de Guy Saez et Jean-Pierre Saez, Paris, La Découverte, 2012

